



MAIRIE DE SAINT-ALBAN
LOZÈRE

17, PLACE DU BREUIL
48120 ST-ALBAN SUR LIMAGNOLE

ARRÊTE MUNICIPAL D'OCTROI D'UNE AUTORISATION DE VOIRIE

Le Maire de la Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, dans ses articles L. 2211-1, L. 2212-5 et L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la Route, dans ses articles R. 411-21-1 et R. 417-10 10

VU la demande formulée par l'entreprise EURL BRUNEL Nicolas en date du 15 septembre 2026 qui effectue des travaux d'étanchéité à l'immeuble du Gîte du Centre situé 32 Grand Rue à Saint-Alban-sur-Limagnole ;

VU que ces travaux nécessitent l'utilisation d'une benne et d'un fourgon sur les emplacements de parkings situés rue de la Comète à l'arrière du Gîte du Centre ;

CONSIDÉRANT qu'il importe de prendre des mesures pour assurer la sécurité publique et réglementer la circulation et le stationnement,

ARRÊTE

Article 1^{er} : En raison des motifs ci-dessus indiqués, **les deux places de parking rue de la Comète à Saint-Alban-sur-Limagnole, à l'arrière du Gîte le Centre, seront interdites au stationnement de véhicule été réservé à l'entrepôts d'une benne et d'un fourgon à partir du vendredi 18 septembre 2026 jusqu'au vendredi 09 octobre 2026.**

Article 2 : Le stationnement sera interdit et réputé gênant sur l'emprise du chantier.

Article 3 : La signalisation réglementaire au droit du chantier, conforme aux prescriptions particulières sera mise en place par l'entreprise EURL BRUNEL Nicolas qui sera et demeurera entièrement responsable de tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait du chantier.

Article 4 : Dès l'achèvement des travaux, tous décombres et matériaux devront être enlevés et la voie remise dans son état initial.

Article 5 : La présente autorisation peut être révoquée pour non-respect des conditions imposées.

Fait à Saint-Alban-sur-Limagnole,

Le Maire,

Le vendredi 18 septembre 2026.

Monsieur Samuel SOULIER.

Ampliation sera transmise à :

L'intéressé

L'unité Technique de Saint-Chély Conseil Départemental Lozère

Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Saint-Alban

Monsieur le Chef du centre des Sapeurs-Pompier de Saint-Alban.

